

LISTE DES POINTS DE CONTRÔLE ET DÉFAILLANCES CONSTATABLES ASSOCIÉES

20/05/2018

controleplus.fr
CONTROLE TECHNIQUE DE VÉHICULES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

0.1.1 PLAQUES D'IMMATRICULATION			
0.1.1.a.2.	Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber	Majeure	S
0.1.1.b.2.	Inscription manquante ou illisible	Majeure	S
0.1.1.c.2.	Ne correspond pas aux documents du véhicule	Majeure	S
0.1.1.d.2.	Plaque non conforme	Majeure	S
0.2.1 NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE			
0.2.1.a.2.	Manquant ou introuvable	Majeure	S
0.2.1.a.4.	Manquant ou introuvable	Mineure	A
0.2.1.b.1.	Légèrement différent des documents du véhicule	Mineure	A
0.2.1.b.2.	Incomplet, illisible, manifestement falsifié ou ne correspondant pas aux documents du véhicule	Majeure	S
0.2.1.c.1.	Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles	Mineure	A
0.2.1.d.1.	Identification inhabituelle	Mineure	A
0.3.1 PLAQUE CONSTRUCTEUR			
0.3.1.a.1.	Manquant ou introuvable	Mineure	A
0.3.1.b.1.	Numéro incomplet, illisible ou ne correspondant pas aux documents du véhicule	Mineure	A
0.3.1.c.1.	Non-concordance avec la frappe à froid	Mineure	A
0.4.1 ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE			
0.4.1.a.2.	Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle	Majeure	S
0.4.1.b.2.	Non-concordance de l'énergie avec le document d'identification	Majeure	S
0.4.1.c.2.	Modification nécessitant une mise en conformité par rapport aux données du document d'identification	Majeure	S
0.5.1 CONDITIONS DE CONTRÔLE			
0.5.1.a.2.	Panne du dispositif de contrôle du réglage des feux d'éclairage lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.b.2.	Panne du dispositif de contrôle de la pression de gonflage des pneumatiques lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.c.2.	Panne du dispositif pour le contrôle du freinage et de la pesée lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.d.2.	Panne de l'appareil de contrôle de la symétrie de la suspension lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.e.2.	Panne du dispositif de contrôle du roulement lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.f.2.	Panne du dispositif d'analyse des gaz d'échappement lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.g.2.	Panne du dispositif de mesure de l'opacité des fumées lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.h.2.	Panne du dispositif de diagnostic des systèmes embarqués de contrôle des émissions polluantes lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.i.2.	Panne du décéléromètre lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.j.2.	Panne de l'outil de mesure de la résistance électrique lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.k.2.	Panne du pont élévateur lors du contrôle	Majeure	S
0.5.1.l.2.	Panne du système de levage auxiliaire lors du contrôle	Majeure	S
0.6.1 DOCUMENTS D'IDENTIFICATION COMPLÉMENTAIRES			
0.6.1.a.1.	Absence du document d'identification complémentaire	Mineure	A
0.6.1.b.1.	Non-conformité du document d'identification complémentaire	Mineure	A
0.6.1.b.2.	Date limite de validité d'épreuve dépassée	Majeure	S
0.6.1.c.2.	Non-concordance entre le document d'identification complémentaire et le véhicule	Majeure	S
0.6.1.d.1.	Non-concordance entre le document d'identification complémentaire et le document d'identification	Mineure	A

ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE

1.1.1. PIVOT DE LA PÉDALE DU FREIN DE SERVICE			
1.1.1.a.2.	Pivot trop serré	Majeure	S
1.1.1.b.2.	Usure fortement avancée ou jeu	Majeure	S
1.1.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE DU DISPOSITIF DE FREINAGE			
1.1.2.a.2.	Course trop grande, réserve de course insuffisante	Majeure	S
1.1.2.b.1.	Dégagement du frein rendu difficile	Mineure	A
1.1.2.b.2.	Dégagement du frein rendu difficile : fonctionnalité réduite	Majeure	S
1.1.2.c.2.	Caoutchouc ou dispositif antidérapant de la pédale de frein manquant, mal fixé ou usé	Majeure	S
1.1.2.c.4.	Caoutchouc ou dispositif antidérapant de la pédale de frein manquant, mal fixé ou usé	Mineure	A
1.1.6. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT			
1.1.6.a.2.	Verrouillage insuffisant	Majeure	S
1.1.6.b.1.	Usure au niveau de l'axe du levier ou du mécanisme du levier à cliquet	Mineure	A
1.1.6.b.2.	Usure excessive au niveau de l'axe du levier ou du mécanisme du levier à cliquet	Majeure	S
1.1.6.c.2.	Course trop longue (réglage incorrect)	Majeure	S
1.1.6.d.2.	Actionneur manquant, endommagé ou ne fonctionnant pas	Majeure	S
1.1.6.e.2.	Mauvais fonctionnement, signal avertisseur indiquant un dysfonctionnement	Majeure	S
1.1.10. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES)			
1.1.10.a.2.	Dispositif de freinage assisté défectueux	Majeure	S
1.1.10.a.3.	Dispositif de freinage assisté ne fonctionnant pas	Critique	R
1.1.10.b.2.	Maître-cylindre défectueux, mais freinage toujours opérant	Majeure	S
1.1.10.b.3.	Maître-cylindre défectueux ou non étanche	Critique	R
1.1.10.c.2.	Fixation insuffisante du maître-cylindre, mais frein toujours opérant	Majeure	S
1.1.10.c.3.	Fixation insuffisante du maître-cylindre	Critique	R
1.1.10.c.5.	Fixation insuffisante du maître-cylindre	Majeure	S
1.1.10.d.2.	Niveau du liquide de frein sous la marque MIN	Majeure	S
1.1.10.d.3.	Pas de liquide de frein visible	Critique	R
1.1.10.e.2.	Réservoir du maître-cylindre détérioré	Majeure	S
1.1.10.f.1.	Témoin du liquide des freins allumé ou défectueux	Mineure	A
1.1.10.g.1.	Fonctionnement défectueux du dispositif avertisseur en cas de niveau insuffisant du liquide	Mineure	A
1.1.11. CONDUITES RIGIDES DES FREINS			
1.1.11.a.3.	Risque imminent de défaillance ou de rupture	Critique	R
1.1.11.b.3.	Manque d'étanchéité des conduites ou des raccords	Critique	R
1.1.11.c.2.	Endommagement ou corrosion excessive	Majeure	S
1.1.11.c.3.	Endommagement ou corrosion excessive affectant le fonctionnement des freins par blocage ou risque imminent de	Critique	R
1.1.11.d.1.	Conduites mal placées	Mineure	A
1.1.11.d.2.	Conduites mal placées : risques d'endommagement	Majeure	S
1.1.12. FLEXIBLES DE FREINS			
1.1.12.a.3.	Risque imminent de défaillance ou de rupture	Critique	R
1.1.12.b.1.	Endommagement, points de friction, flexibles torsadés ou trop courts	Mineure	A
1.1.12.b.2.	Flexibles endommagés ou frottant contre une autre pièce	Majeure	S
1.1.12.c.3.	Manque d'étanchéité des flexibles ou des raccords	Critique	R
1.1.12.d.2.	Gonflement excessif des flexibles	Majeure	S
1.1.12.d.3.	Gonflement excessif des flexibles : tresse altérée	Critique	R
1.1.12.e.2.	Flexibles poreux	Majeure	S
1.1.12.f.2.	Flexibles mal placés	Majeure	S
1.1.13. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS			
1.1.13.a.1.	Usure importante	Mineure	A
1.1.13.a.2.	Usure excessive (marque minimale atteinte)	Majeure	S
1.1.13.a.3.	Usure excessive (marque minimale non visible)	Critique	R
1.1.13.b.2.	Garnitures ou plaquettes encrassées par de l'huile, de la graisse, etc.	Majeure	S
1.1.13.b.3.	Garnitures ou plaquettes encrassées par de l'huile, de la graisse, etc. : performances de freinage réduites	Critique	R
1.1.13.c.3.	Garnitures ou plaquettes absentes ou mal montées	Critique	R
1.1.13.d.1.	Faisceau électrique du témoin d'usure déconnecté ou détérioré	Mineure	A
1.1.14. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS			
1.1.14.a.1.	Disque ou tambour légèrement usé	Mineure	A
1.1.14.a.2.	Disque ou tambour usé	Majeure	S
1.1.14.a.3.	Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé	Critique	R
1.1.14.b.2.	Tambours ou disques encrassés par de l'huile, de la graisse, etc.	Majeure	S
1.1.14.b.3.	Tambours ou disques encrassés par de l'huile, de la graisse, etc. : performances de freinage réduites	Critique	R
1.1.14.b.4.	Tambours ou disques encrassés par de l'huile, de la graisse, etc	Mineure	A
1.1.14.c.3.	Absence de tambour ou de disque	Critique	R
1.1.14.d.2.	Plateau mal fixé	Majeure	S
1.1.15. CÂBLE DE FREINS, TIMONERIE			
1.1.15.a.2.	Câbles endommagés ou flambage	Majeure	S
1.1.15.a.3.	Câbles endommagés ou flambage : performances de freinage réduite	Critique	R

1.1.15.b.2.	Usure ou corrosion fortement avancée	Majeure	S
1.1.15.b.3.	Usure ou corrosion fortement avancée : performances de freinage réduites	Critique	R
1.1.15.c.2.	Défaut des jonctions de câbles ou de tringles de nature à compromettre la sécurité	Majeure	S
1.1.15.d.2.	Fixation des câbles défectueuse	Majeure	S
1.1.15.e.2.	Entrave du mouvement du système de freinage	Majeure	S
1.1.15.f.2.	Mouvement anormal de la timonerie à la suite d'un mauvais réglage ou d'une usure excessive	Majeure	S
1.1.16. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS			
1.1.16.a.2.	Cylindre ou étrier fissuré ou endommagé	Majeure	S
1.1.16.a.3.	Cylindre ou étrier fissuré ou endommagé : performances de freinage réduites	Critique	R
1.1.16.b.1.	Défaut mineur d'étanchéité	Mineure	A
1.1.16.b.2.	Étanchéité insuffisante	Majeure	S
1.1.16.b.3.	Étanchéité insuffisante : performances de freinage réduites	Critique	R
1.1.16.c.2.	Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité	Majeure	S
1.1.16.c.3.	Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité : performances de freinage	Critique	R
1.1.16.d.2.	Corrosion excessive	Majeure	S
1.1.16.d.3.	Corrosion excessive : risque de fissure	Critique	R
1.1.16.d.4.	Corrosion excessive	Mineure	A
1.1.16.d.5.	Corrosion excessive : risque de fissure	Majeure	S
1.1.16.f.1.	Capuchon anti-poussière endommagé	Mineure	A
1.1.16.f.2.	Capuchon anti-poussière manquant ou excessivement endommagé	Majeure	S
1.1.17. CORRECTEUR AUTOMATIQUE DE FREINAGE			
1.1.17.a.2.	Liaison défectueuse	Majeure	S
1.1.17.b.2.	Mauvais réglage de la liaison	Majeure	S
1.1.17.c.2.	Valve grippée ou inopérante ou défaut d'étanchéité (l'ABS fonctionne)	Majeure	S
1.1.17.c.3.	Valve grippée ou inopérante ou défaut d'étanchéité	Critique	R
1.1.17.d.3.	Valve manquante (si requise)	Critique	R
1.1.17.f.1.	Données illisibles ou non conformes aux exigences	Mineure	A
1.1.21. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET			
1.1.21.a.2.	Dispositifs endommagés extérieurement ou présentant une corrosion excessive qui porte atteinte au système de	Majeure	S
1.1.21.a.3.	Dispositifs endommagés extérieurement ou présentant une corrosion excessive qui porte atteinte au système de	Critique	R
1.1.21.c.2.	Défaut de tout élément de nature à compromettre la sécurité ou élément mal monté	Majeure	S
1.1.21.d.2.	Modification dangereuse d'un élément	Majeure	S
1.1.21.d.3.	Modification dangereuse d'un élément : performances de freinage réduites	Critique	R
1.2.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE			
1.2.1.a.2.	Freinage insuffisant sur une ou plusieurs roues	Majeure	S
1.2.1.a.3.	Freinage inexistant sur une ou plusieurs roues	Critique	R
1.2.1.b.1.	Déséquilibre	Mineure	A
1.2.1.b.2.	Déséquilibre notable	Majeure	S
1.2.1.b.3.	Déséquilibre important sur l'essieu directeur	Critique	R
1.2.1.c.2.	Freinage non modérable	Majeure	S
1.2.1.d.2.	Temps de réponse trop long sur l'une des roues	Majeure	S
1.2.1.e.2.	Fluctuation excessive de la force de freinage pendant chaque tour de roue	Majeure	S
1.2.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE SERVICE			
1.2.2.a.2.	Efficacité insuffisante	Majeure	S
1.2.2.a.3.	Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite	Critique	R
1.3.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SECOURS			
1.3.1.a.2.	Freinage insuffisant sur une ou plusieurs roues	Majeure	S
1.3.1.a.3.	Freinage inexistant sur une ou plusieurs roues	Critique	R
1.3.1.b.2.	Déséquilibre notable	Majeure	S
1.3.1.b.3.	Déséquilibre important sur l'essieu directeur	Critique	R
1.3.1.c.2.	Freinage non modérable	Majeure	S
1.3.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE SECOURS			
1.3.2.a.2.	Efficacité insuffisante	Majeure	S
1.3.2.a.3.	Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite	Critique	R
1.4.1. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT			
1.4.1.a.2.	Frein inopérant d'un côté	Majeure	S
1.4.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT			
1.4.2.a.2.	Efficacité insuffisante	Majeure	S
1.4.2.a.3.	Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite	Critique	R
1.6.1. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS)			
1.6.1.a.2.	Mauvais fonctionnement du dispositif d'alerte	Majeure	S
1.6.1.b.2.	Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système	Majeure	S
1.6.1.c.2.	Capteur de vitesse de roue manquant ou endommagé	Majeure	S
1.6.1.d.2.	Câblage endommagé	Majeure	S
1.6.1.e.2.	Autres composants manquants ou endommagés	Majeure	S
1.6.1.f.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
1.8.1. LIQUIDE DE FREIN			
1.8.1.a.2.	Liquide de frein contaminé ou sédimenté	Majeure	S
1.8.1.a.3.	Liquide de frein contaminé ou sédimenté : risque imminent de défaillance	Critique	R

DIRECTION

2.1.1. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION			
2.1.1.a.2.	Conduite dure	Majeure	S
2.1.1.b.2.	Axe de sortie tordu ou cannelures usées	Majeure	S
2.1.1.b.3.	Axe de sortie tordu ou cannelures usées : fonctionnalité affectée	Critique	R
2.1.1.c.2.	Usure excessive de l'axe de sortie	Majeure	S
2.1.1.c.3.	Usure excessive de l'axe de sortie : fonctionnalité affectée	Critique	R
2.1.1.d.2.	Mouvement excessif de l'axe de sortie	Majeure	S
2.1.1.d.3.	Mouvement excessif de l'axe de sortie : fonctionnalité affectée	Critique	R
2.1.1.e.1.	Manque d'étanchéité	Mineure	A
2.1.1.e.2.	Manque d'étanchéité : formation de gouttelettes	Majeure	S
2.1.1.f.3.	Déformation, fissure, cassure	Critique	R
2.1.2. FIXATION DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION			
2.1.2.a.2.	Mauvaise fixation	Majeure	S
2.1.2.a.3.	Mauvaise fixation : fixations dangereusement mal attachées ou jeu par rapport au châssis/ à la carrosserie	Critique	R
2.1.2.b.2.	Ovalisation des trous de fixation dans le châssis	Majeure	S
2.1.2.b.3.	Ovalisation des trous de fixation dans le châssis : fixations gravement affectées	Critique	R
2.1.2.c.2.	Boulons de fixation manquants ou fêlés	Majeure	S
2.1.2.c.3.	Boulons de fixation manquants ou fêlés : fixations gravement affectées	Critique	R
2.1.2.d.2.	Fêlure	Majeure	S
2.1.2.d.3.	Fêlure ou cassure affectant la stabilité ou la fixation du boîtier ou de la crémaillère	Critique	R
2.1.3. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION			
2.1.3.a.2.	Jeu entre des organes qui devraient être fixes	Majeure	S
2.1.3.a.3.	Jeu entre des organes qui devraient être fixes : jeu excessif ou risque de dissociation	Critique	R
2.1.3.b.2.	Usure excessive des articulations	Majeure	S
2.1.3.b.3.	Usure excessive des articulations : risque très grave de détachement	Critique	R
2.1.3.c.2.	Fêlure ou déformation d'un élément	Majeure	S
2.1.3.c.3.	Fêlure ou déformation d'un élément : fonctionnement affecté	Critique	R
2.1.3.d.2.	Absence de dispositifs de verrouillage	Majeure	S
2.1.3.e.2.	Désalignement d'éléments	Majeure	S
2.1.3.f.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
2.1.3.f.3.	Modification présentant un risque : fonctionnement affecté	Critique	R
2.1.3.g.1.	Capuchon antipoussière endommagé ou détérioré	Mineure	A
2.1.3.g.2.	Capuchon antipoussière manquant ou gravement détérioré	Majeure	S
2.1.4. FONCTIONNEMENT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION			
2.1.4.a.2.	Frottement d'une partie mobile de la timonerie contre une partie fixe	Majeure	S
2.1.4.b.2.	Butées inopérantes ou manquantes	Majeure	S
2.1.5. DIRECTION ASSISTÉE			
2.1.5.a.2.	Fuite de liquide ou fonctions affectées	Majeure	S
2.1.5.b.1.	Niveau insuffisant du liquide (sous la marque MIN)	Mineure	A
2.1.5.b.2.	Réservoir insuffisant	Majeure	S
2.1.5.c.2.	Mécanisme inopérant	Majeure	S
2.1.5.c.3.	Mécanisme inopérant : direction affectée	Critique	R
2.1.5.d.2.	Mécanisme fêlé ou peu fiable	Majeure	S
2.1.5.d.3.	Mécanisme fêlé ou peu fiable : direction affectée	Critique	R
2.1.5.e.2.	Élément faussé ou frottant contre une autre pièce	Majeure	S
2.1.5.e.3.	Élément faussé ou frottant contre une autre pièce : direction affectée	Critique	R
2.1.5.f.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
2.1.5.f.3.	Modification présentant un risque : direction affectée	Critique	R
2.1.5.g.2.	Endommagement ou corrosion excessive de câbles ou de flexibles	Majeure	S
2.1.5.g.3.	Endommagement ou corrosion excessive de câbles ou de flexibles : direction affectée	Critique	R
2.2.1. ÉTAT DU VOLANT			
2.2.1.a.2.	Mouvement relatif entre le volant et la colonne	Majeure	S
2.2.1.a.3.	Mouvement relatif entre le volant et la colonne : risque très grave de détachement	Critique	R
2.2.1.b.2.	Absence de dispositif de retenue sur le moyeu du volant	Majeure	S
2.2.1.b.3.	Absence de dispositif de retenue sur le moyeu du volant : risque très grave de détachement	Critique	R
2.2.1.c.2.	Fêlure ou mauvaise fixation du moyeu, de la couronne ou des rayons du volant	Majeure	S
2.2.1.c.3.	Fêlure ou mauvaise fixation du moyeu, de la couronne ou des rayons du volant : risque très grave de détachement	Critique	R
2.2.2. COLONNE ET AMORTISSEURS DE DIRECTION			
2.2.2.a.2.	Mouvement excessif du centre du volant vers le bas ou le haut	Majeure	S
2.2.2.b.2.	Mouvement excessif du haut de la colonne par rapport à l'axe de la colonne	Majeure	S
2.2.2.c.2.	Raccord souple détérioré	Majeure	S
2.2.2.d.2.	Mauvaise fixation	Majeure	S
2.2.2.d.3.	Mauvaise fixation : risque très grave de détachement	Critique	R
2.2.2.e.3.	Modification présentant un risque	Critique	R

2.3.1.		JEU DANS LA DIRECTION	
2.3.1.a.1.	Jeu anormal	Mineure	A
2.3.1.a.2.	Jeu excessif	Majeure	S
2.3.1.a.3.	Jeu excessif : sécurité de la direction compromise	Critique	R
2.6.1.		DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRONIQUE	
2.6.1.a.2.	L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système	Majeure	S
2.6.1.b.2.	Incohérence entre l'angle du volant et l'angle des roues	Majeure	S
2.6.1.b.3.	Incohérence entre l'angle du volant et l'angle des roues : direction affectée	Critique	R
2.6.1.c.2.	L'assistance ne fonctionne pas	Majeure	S
2.6.1.d.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
2.7.1.		RIPAGE	
2.7.1.a.1.	Ripage excessif	Mineure	A

VISIBILITÉ

3.1.1. CHAMP DE VISION			
3.1.1.a.1.	Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, hors de la zone de balayage	Mineure	A
3.1.1.a.2.	Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, à l'intérieur de la zone	Majeure	S
3.2.1. ÉTAT DES VITRAGES			
3.2.1.a.1.	Vitrage fissuré ou décoloré	Mineure	A
3.2.1.a.2.	Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs	Majeure	S
3.2.1.a.3.	Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces : visibilité fortement entravée	Critique	R
3.2.1.b.1.	Vitrage autre que le pare-brise et les vitres latérales avant non conforme aux exigences	Mineure	A
3.2.1.b.2.	Pare-brise ou vitre latérale avant non conforme aux exigences	Majeure	S
3.2.1.c.2.	Vitrage dans un état inacceptable	Majeure	S
3.2.1.c.3.	Vitrage dans un état inacceptable : visibilité fortement entravée	Critique	R
3.3.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS			
3.3.1.a.2.	Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences	Majeure	S
3.3.1.a.3.	Plus d'un dispositif rétroviseur obligatoire manquant	Critique	R
3.3.1.b.1.	Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé	Mineure	A
3.3.1.b.2.	Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé	Majeure	S
3.3.1.c.2.	Champ de vision nécessaire non couvert	Majeure	S
3.4.1. ESSUIE-GLACE			
3.4.1.a.2.	Essuie-glace inopérant ou manquant ou non conforme aux exigences	Majeure	S
3.4.1.b.1.	Balai d'essuie-glace défectueux	Mineure	A
3.4.1.b.2.	Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux	Majeure	S
3.5.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE			
3.5.1.a.1.	Mauvais fonctionnement	Mineure	A
3.5.1.a.2.	Lave-glace inopérant	Majeure	S
3.6.1. SYSTÈME DE DÉSEMBUAGE			
3.6.1.a.1.	Système inopérant ou manifestement défectueux	Mineure	A

FEUX, DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

4.1.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES)			
4.1.1.a.1.	Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante	Mineure	A
4.1.1.a.2.	Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite	Majeure	S
4.1.1.b.1.	Système de projection légèrement défectueux	Mineure	A
4.1.1.b.2.	Système de projection fortement défectueux ou manquant	Majeure	S
4.1.1.c.2.	Mauvaise fixation du feu	Majeure	S
4.1.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT)			
4.1.2.a.2.	L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences	Majeure	S
4.1.2.b.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
4.1.3. COMMUTATION (PHARES)			
4.1.3.a.1.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences (nombre de feux allumés en même temps)	Mineure	A
4.1.3.a.2.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences (nombre de feux allumés en même temps) :	Majeure	S
4.1.3.b.2.	Fonctionnement du dispositif de commande perturbé	Majeure	S
4.1.3.c.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
4.1.4. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (PHARES)			
4.1.4.a.2.	Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences	Majeure	S
4.1.4.b.2.	Présence de produits sur la glace ou la source lumineuse qui réduit manifestement l'intensité lumineuse ou modifie	Majeure	S
4.1.4.c.2.	Source lumineuse et lampe non compatibles	Majeure	S
4.1.5. DISPOSITIF DE RÉGLAGE DE LA PORTÉE (PHARES)			
4.1.5.a.2.	Dispositif inopérant	Majeure	S
4.1.5.b.2.	Le dispositif manuel ne peut être actionné depuis le siège du conducteur.	Majeure	S
4.1.5.c.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
4.1.6. LAVE-PHARES			
4.1.6.a.1.	Dispositif inopérant	Mineure	A
4.1.6.a.2.	Dispositif inopérant sur lampe à décharge	Majeure	S
4.2.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX			
4.2.1.a.2.	Source lumineuse défectueuse	Majeure	S
4.2.1.b.2.	Glace défectueuse	Majeure	S
4.2.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.2.1.c.2.	Mauvaise fixation : très grand risque de détachement	Majeure	S
4.2.2. COMMUTATION (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT			
4.2.2.a.1.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences	Mineure	A
4.2.2.a.2.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences : les feux de position arrière et latéraux peuvent	Majeure	S
4.2.2.b.2.	Fonctionnement du dispositif de commande perturbé	Majeure	S
4.2.3. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR)			
4.2.3.a.1.	Feu, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences	Mineure	A
4.2.3.a.2.	Feu de couleur autre que blanc à l'avant ou rouge à l'arrière ; intensité lumineuse fortement réduite	Majeure	S
4.2.3.b.2.	Présence de produits sur la glace ou la source lumineuse qui réduit manifestement l'intensité lumineuse	Majeure	S
4.3.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP)			
4.3.1.a.1.	Source lumineuse défectueuse	Mineure	A
4.3.1.a.2.	Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite	Majeure	S
4.3.1.a.3.	Aucune source lumineuse ne fonctionne	Critique	R
4.3.1.b.1.	Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise)	Mineure	A
4.3.1.b.2.	Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée)	Majeure	S
4.3.1.c.1.	Mauvaise fixation du feu	Mineure	A
4.3.1.c.2.	Mauvaise fixation du feu : très grand risque de détachement	Majeure	S
4.3.2. COMMUTATION (FEUX STOP)			
4.3.2.a.2.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences	Majeure	S
4.3.2.a.3.	Totalement inopérante	Critique	R
4.3.2.b.2.	Fonctionnement du dispositif de commande perturbé	Majeure	S
4.3.2.c.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
4.3.3. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX STOP)			
4.3.3.a.1.	Feu, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences	Mineure	A
4.3.3.a.2.	Feu de couleur autre que rouge ; intensité lumineuse fortement réduite	Majeure	S
4.4.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE)			
4.4.1.a.1.	Source lumineuse défectueuse	Mineure	A
4.4.1.a.2.	Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite	Majeure	S
4.4.1.b.1.	Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise)	Mineure	A

4.4.1.b.2.	Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée)	Majeure	S
4.4.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.4.1.c.2.	Mauvaise fixation : très grand risque de détachement	Majeure	S
4.4.2. COMMUTATION (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE)			
4.4.2.a.1.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences	Mineure	A
4.4.2.a.2.	Totalement inopérante	Majeure	S
4.4.3. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE)			
4.4.3.a.2.	Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences	Majeure	S
4.4.4. FRÉQUENCE DE CLIGNOTEMENT			
4.4.4.a.1.	La vitesse de clignotement n'est pas conforme aux exigences	Mineure	A
4.5.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE)			
4.5.1.a.1.	Source lumineuse défectueuse	Mineure	A
4.5.1.a.2.	Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite	Majeure	S
4.5.1.b.1.	Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise)	Mineure	A
4.5.1.b.2.	Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée)	Majeure	S
4.5.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.5.1.c.2.	Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement	Majeure	S
4.5.2. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT)			
4.5.2.a.1.	Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant	Mineure	A
4.5.3. COMMUTATION (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE)			
4.5.3.a.1.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences	Mineure	A
4.5.3.a.2.	Totalement inopérante	Majeure	S
4.5.4. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE)			
4.5.4.a.2.	Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences	Majeure	S
4.6.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE)			
4.6.1.a.1.	Source lumineuse défectueuse	Mineure	A
4.6.1.b.1.	Glace défectueuse	Mineure	A
4.6.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.6.1.c.2.	Mauvaise fixation : très grand risque de détachement	Majeure	S
4.6.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEU DE MARCHE ARRIÈRE)			
4.6.2.a.2.	Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences	Majeure	S
4.6.3. COMMUTATION (FEU DE MARCHE ARRIÈRE)			
4.6.3.a.1.	Le commutateur ne fonctionne pas conformément aux exigences	Mineure	A
4.6.3.a.2.	Le feu de recul peut être allumé sans que la marche arrière soit enclenchée	Majeure	S
4.7.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE)			
4.7.1.a.1.	Le feu émet de la lumière directe vers l'arrière	Mineure	A
4.7.1.b.1.	Source lumineuse partiellement défectueuse	Mineure	A
4.7.1.b.2.	Source lumineuse défectueuse	Majeure	S
4.7.1.c.1.	Mauvaise fixation du feu	Mineure	A
4.7.1.c.2.	Mauvaise fixation du feu : très grand risque de détachement	Majeure	S
4.7.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE)			
4.7.2.a.1.	Non conforme aux exigences	Mineure	A
4.8.1. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE)			
4.8.1.a.1.	Catadioptré défectueux ou endommagé	Mineure	A
4.8.1.a.2.	Catadioptré défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée	Majeure	S
4.8.1.b.1.	Mauvaise fixation du catadioptré	Mineure	A
4.8.1.b.2.	Mauvaise fixation du catadioptré : risque de détachement	Majeure	S
4.8.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE)			
4.8.2.a.1.	Dispositif, position ou intensité non conforme aux exigences	Mineure	A
4.8.2.a.2.	Absence ou réflexion d'une couleur autre que la couleur réglementaire	Majeure	S
4.9.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (TÉMOINS OBLIGATOIRES POUR LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE)			
4.9.1.a.1.	Dispositif inopérant	Mineure	A
4.9.1.a.2.	Dispositif inopérant : ne fonctionne pas pour les feux de route ou les feux de brouillard arrière	Majeure	S
4.9.2.a.1.	Non conformes aux exigences	Mineure	A
4.10.1. LIAISONS ÉLECTRIQUES ENTRE LE VÉHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE			
4.10.1.a.1.	Mauvaise fixation des composants fixes	Mineure	A
4.10.1.a.2.	Mauvaise fixation des composants fixes : prise mal attachée	Majeure	S
4.10.1.b.1.	Isolation endommagée ou détériorée	Mineure	A
4.10.1.b.2.	Isolation endommagée ou détériorée : risque de court-circuit	Majeure	S
4.11.1. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION)			
4.11.1.a.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.11.1.a.2.	Mauvaise fixation : fixations mal attachées, contact avec des arêtes vives, probabilité de déconnexion	Majeure	S
4.11.1.a.3.	Mauvaise fixation : câblage risquant de toucher des pièces chaudes, des pièces en rotation ou le sol, connexions	Critique	R
4.11.1.b.1.	Câblage légèrement détérioré	Mineure	A
4.11.1.b.2.	Câblage fortement détérioré	Majeure	S
4.11.1.b.3.	Câblage (nécessaire au freinage, à la direction) extrêmement détérioré	Critique	R
4.11.1.c.1.	Isolation endommagée ou détériorée	Mineure	A

4.11.1.c.2.	Isolation endommagée ou détériorée : risque de court-circuit	Majeure	S
4.11.1.c.3.	Isolation endommagée ou détériorée : risque imminent d'incendie, de formation d'étincelles	Critique	R
4.13.1. BATTERIE DE SERVICE			
4.13.1.a.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.13.1.a.2.	Mauvaise fixation : risque de court-circuit	Majeure	S
4.13.1.b.1.	Manque d'étanchéité	Mineure	A
4.13.1.b.2.	Manque d'étanchéité : perte de substances dangereuses	Majeure	S
4.14.1. COFFRE À BATTERIE DE TRACTION			
4.14.1.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.14.1.a.2.	Détérioration importante	Majeure	S
4.14.1.b.2.	Mauvaise fixation	Majeure	S
4.14.1.c.1.	Orifice (s) d'aération du coffre obstrué (s)	Mineure	A
4.14.2.a.2.	Défaut d'étanchéité	Majeure	S
4.15.1. CÂBLAGES ET CONNECTEURS HAUTE TENSION			
4.15.1.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.15.1.a.2.	Détérioration importante	Majeure	S
4.15.1.b.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.15.1.b.2.	Mauvaise fixation : risque de contact avec des pièces mécaniques ou l'environnement du véhicule	Majeure	S
4.15.2. TRESSERES DE MASSE, Y COMPRIS LEURS FIXATIONS			
4.15.2.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.15.2.b.2.	Détérioration importante	Majeure	S
4.15.3. CONTINUITÉ DE MASSE			
4.15.3.a.1.	Essai non réalisé	Mineure	A
4.15.3.a.2.	Non conforme	Majeure	S
4.15.4. PROTECTION DE LA PRISE DE CHARGE			
4.15.4.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.15.4.a.2.	Absence de protection sur prise extérieure	Majeure	S
4.15.5. PRISE DE CHARGE SUR VÉHICULE			
4.15.5.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.15.5.a.2.	Détérioration importante	Majeure	S
4.15.5.b.2.	Fixation défailante	Majeure	S
4.15.6. CÂBLE DE CHARGE			
4.15.6.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.15.6.b.1.	Essai non réalisé	Mineure	A
4.16.1. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES SUR CIRCUITS HAUTE TENSION			
4.16.1.a.1.	Détérioration	Mineure	A
4.16.1.a.2.	Détérioration importante	Majeure	S
4.16.1.b.2.	Fixation défailante	Majeure	S
4.16.1.c.2.	Défaut d'étanchéité	Majeure	S
4.17.1. DISPOSITIF ANTI-DÉMARRAGE			
4.17.1.a.1.	Non-fonctionnement	Mineure	A
4.18.1. AUTRES DISPOSITIFS			
4.18.1.a.2.	Présence d'un dispositif d'éclairage ou de signalisation non-conforme	Majeure	S
4.18.1.b.1.	Source lumineuse ou glace défectueuses	Mineure	A
4.18.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
4.18.1.c.2.	Mauvaise fixation : très grand risque de chute	Majeure	S

ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION

5.1.1. ESSIEUX			
5.1.1.a.3.	Essieu fêlé ou déformé	Critique	R
5.1.1.b.1.	Anomalie de fixation	Mineure	A
5.1.1.b.2.	Mauvaise fixation	Majeure	S
5.1.1.b.3.	Mauvaise fixation : stabilité perturbée, fonctionnement affecté	Critique	R
5.1.1.c.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
5.1.1.c.3.	Modification présentant un risque : stabilité perturbée, fonctionnement affecté, distance insuffisante par rapport aux	Critique	R
5.1.2. PORTE-FUSÉES			
5.1.2.a.3.	Fusée d'essieu fracturée	Critique	R
5.1.2.b.2.	Usure excessive du pivot et/ ou des bagues	Majeure	S
5.1.2.b.3.	Usure excessive du pivot et/ ou des bagues : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée	Critique	R
5.1.2.c.2.	Mouvement excessif entre la fusée et la poutre	Majeure	S
5.1.2.c.3.	Mouvement excessif entre la fusée et la poutre : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée	Critique	R
5.1.2.d.2.	Jeu de la fusée dans l'essieu	Majeure	S
5.1.2.d.3.	Jeu de la fusée dans l'essieu : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée	Critique	R
5.1.3. ROULEMENTS DE ROUES			
5.1.3.a.2.	Jeu excessif	Majeure	S
5.1.3.a.3.	Jeu excessif : stabilité directionnelle perturbée ; risque de destruction	Critique	R
5.1.3.b.2.	Roulement de roue trop serré, bloqué	Majeure	S
5.1.3.b.3.	Roulement de roue trop serré, bloqué : risque de surchauffe ; risque de destruction	Critique	R
5.2.1. MOYEU DE ROUE			
5.2.1.a.1.	Ecrou ou goujon de roue manquant ou desserré	Mineure	A
5.2.1.a.2.	Ecrous ou goujons de roue manquants ou desserrés	Majeure	S
5.2.1.a.3.	Fixation manquante ou mauvaise fixation qui nuit très gravement à la sécurité routière	Critique	R
5.2.1.b.2.	Moyeu usé ou endommagé	Majeure	S
5.2.1.b.3.	Moyeu tellement usé ou endommagé que la fixation des roues n'est plus assurée	Critique	R
5.2.2. JANTE			
5.2.2.a.3.	Fêlure ou défaut de soudure	Critique	R
5.2.2.a.5.	Fêlure ou défaut de soudure	Majeure	S
5.2.2.b.2.	Mauvais assemblage des éléments de jante	Majeure	S
5.2.2.b.3.	Mauvais assemblage des éléments de jante : détachement probable	Critique	R
5.2.2.c.2.	Jante gravement déformée ou usée	Majeure	S
5.2.2.c.3.	Jante gravement déformée ou usée : la fixation au moyeu n'est plus assurée, la fixation du pneu n'est plus assurée	Critique	R
5.2.2.d.2.	Taille, conception technique, compatibilité ou type de jante non conforme aux exigences et nuisant à la sécurité	Majeure	S
5.2.3. PNEUMATIQUES			
5.2.3.a.2.	La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux	Majeure	S
5.2.3.a.3.	Capacité de charge ou catégorie de l'indice de vitesse insuffisant pour l'utilisation réelle, le pneu touche une partie	Critique	R
5.2.3.b.2.	Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un	Majeure	S
5.2.3.c.2.	Pneumatiques de structure différente	Majeure	S
5.2.3.d.2.	Pneumatique gravement endommagé ou entaillé	Majeure	S
5.2.3.d.3.	Corde visible ou endommagée	Critique	R
5.2.3.e.1.	Usure anormale	Mineure	A
5.2.3.e.2.	L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint	Majeure	S
5.2.3.e.3.	La profondeur des sculptures n'est pas conforme aux exigences	Critique	R
5.2.3.f.1.	Frottement ou risque de frottement du pneu contre d'autres éléments (dispositifs antiprojections souples)	Mineure	A
5.2.3.f.2.	Frottement ou risque de frottement du pneu contre d'autres éléments (sécurité de conduite non compromise)	Majeure	S
5.2.3.g.2.	Pneumatiques retaillés non conformes aux exigences	Majeure	S
5.2.3.g.3.	Pneumatiques retaillés non conformes aux exigences : couche de protection de la corde affectée	Critique	R
5.2.3.h.1.	Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-	Mineure	A
5.2.3.h.2.	Le système de contrôle de la pression des pneumatiques est manifestement inopérant	Majeure	S
5.2.3.i.1.	La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable	Mineure	A
5.3.1. RESSORTS ET STABILISATEURS			
5.3.1.a.2.	Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu	Majeure	S
5.3.1.a.3.	Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : jeu visible ; fixations très mal attachées	Critique	R
5.3.1.b.2.	Un élément de ressort ou de stabilisateur est endommagé ou fendu	Majeure	S
5.3.1.b.3.	Un élément de ressort est endommagé ou fendu : ressort ou lame principale ou lames supplémentaires très	Critique	R
5.3.1.c.2.	Ressort ou stabilisateur manquant	Majeure	S
5.3.1.c.3.	Ressort ou lame principale ou lames supplémentaires manquant (es)	Critique	R
5.3.1.d.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
5.3.1.d.3.	Modification présentant un risque : distance insuffisante par rapport aux autres parties du véhicule ; ressorts	Critique	R
5.3.2. AMORTISSEURS			
5.3.2.a.1.	Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l'essieu	Mineure	A
5.3.2.a.2.	Amortisseur mal fixé	Majeure	S
5.3.2.b.2.	Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave	Majeure	S
5.3.2.c.1.	Protection défectueuse	Mineure	A
5.3.2.d.1.	Ecart significatif entre la droite et la gauche	Mineure	A

5.3.3. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION			
5.3.3.a.1.	Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu	Mineure	A
5.3.3.a.2.	Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu	Majeure	S
5.3.3.a.3.	Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : risque de détachement ; stabilité directionnelle	Critique	R
5.3.3.b.2.	Élément endommagé ou présentant une corrosion excessive	Majeure	S
5.3.3.b.3.	Élément endommagé ou présentant une corrosion excessive : stabilité de l'élément affectée ou élément fêlé	Critique	R
5.3.3.c.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
5.3.3.c.3.	Modification présentant un risque : distance insuffisante par rapport aux autres parties du véhicule ; dispositif inopérant	Critique	R
5.3.4. ROTULES DE SUSPENSION			
5.3.4.a.2.	Usure excessive	Majeure	S
5.3.4.a.3.	Usure excessive : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée	Critique	R
5.3.4.b.1.	Capuchon antipoussière détérioré	Mineure	A
5.3.4.b.2.	Capuchon antipoussière manquant ou fêlé	Majeure	S
5.3.5. SUSPENSION PNEUMATIQUE OU OLÉOPNEUMATIQUE			
5.3.5.a.3.	Système inutilisable	Critique	R
5.3.5.a.5.	Système inutilisable	Majeure	S
5.3.5.b.2.	Un élément est endommagé, modifié ou détérioré d'une façon susceptible d'altérer le fonctionnement du système	Majeure	S
5.3.5.b.3.	Un élément est endommagé, modifié ou détérioré : fonctionnement du système gravement affecté	Critique	R
5.3.5.c.2.	Fuite audible dans le système	Majeure	S

CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS

6.1.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS			
6.1.1.a.1.	Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse	Mineure	A
6.1.1.a.2.	Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse	Majeure	S
6.1.1.a.3.	Grave fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse	Critique	R
6.1.1.b.2.	Mauvaise fixation de plaques de renfort ou d'attaches	Majeure	S
6.1.1.b.3.	Mauvaise fixation de plaques de renfort ou d'attaches : jeu dans la majorité des fixations ; résistance insuffisante	Critique	R
6.1.1.c.1.	Corrosion	Mineure	A
6.1.1.c.2.	Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage	Majeure	S
6.1.1.c.3.	Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage : résistance insuffisante des pièces	Critique	R
6.1.1.d.1.	Déformation mineure du berceau	Mineure	A
6.1.1.d.2.	Légère fêlure ou déformation du berceau	Majeure	S
6.1.1.d.3.	Grave fêlure ou déformation du berceau	Critique	R
6.1.1.e.2.	Mauvaise fixation du berceau	Majeure	S
6.1.1.f.1.	Corrosion du berceau	Mineure	A
6.1.1.f.2.	Corrosion excessive affectant la rigidité du berceau	Majeure	S
6.1.1.f.3.	Corrosion excessive affectant la rigidité du berceau : résistance insuffisante des pièces	Critique	R
6.1.1.g.1.	Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis	Mineure	A
6.1.1.g.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
6.1.2. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX			
6.1.2.a.1.	Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute	Mineure	A
6.1.2.a.2.	Mauvaise fixation ou manque d'étanchéité du système d'échappement	Majeure	S
6.1.2.a.3.	Mauvaise fixation ou manque d'étanchéité du système d'échappement : très grand risque de chute	Critique	R
6.1.3. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT			
6.1.3.a.2.	Mauvaise fixation du réservoir, des carters de protection ou des conduites de carburant ne présentant pas un risque	Majeure	S
6.1.3.a.3.	Mauvaise fixation du réservoir ou des conduites de carburant présentant un risque particulier d'incendie	Critique	R
6.1.3.b.2.	Fuite de carburant ou bouchon de remplissage manquant ou inopérant	Majeure	S
6.1.3.b.3.	Fuite de carburant : risques d'incendie ; perte excessive de substances dangereuses	Critique	R
6.1.3.c.1.	Conduites abrasées	Mineure	A
6.1.3.c.2.	Conduites endommagées	Majeure	S
6.1.3.e.3.	Risque d'incendie lié à une fuite de carburant, à une mauvaise protection du réservoir de carburant ou du système	Critique	R
6.1.3.f.3.	Système GPL/ GNC/ GNL ou à hydrogène non conforme aux exigences, partie du système défectueuse	Critique	R
6.1.3.g.1.	Réservoirs, carters de protection détériorés	Mineure	A
6.1.3.g.2.	Réservoirs, carters de protection endommagés	Majeure	S
6.1.3.h.2.	Contrôle impossible du réservoir	Majeure	S
6.1.3.i.1.	Fonctionnement système GNC, niveau de carburant inférieur à 50 % de sa capacité	Mineure	A
6.1.3.i.2.	Fonctionnement au gaz carburant impossible	Majeure	S
6.1.3.j.1.	Absence d'identification du réservoir GNC	Mineure	A
6.1.3.k.2.	Dispositif de remplissage GAZ détérioré	Majeure	S
6.1.3.l.2.	Accessoires fixés sur le réservoir détériorés	Majeure	S
6.1.4. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE			
6.1.4.a.2.	Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact	Majeure	S
6.1.4.a.3.	Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : chute probable de pièces ; fonctionnement gravement affecté	Critique	R
6.1.4.b.2.	Dispositif manifestement non conforme aux exigences	Majeure	S
6.1.5. SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ÉCHÉANT)			
6.1.5.a.1.	Support dans un état inacceptable	Mineure	A
6.1.5.b.2.	Support fêlé ou mal fixé	Majeure	S
6.1.5.c.2.	Roue de secours mal attachée au support	Majeure	S
6.1.5.c.3.	Roue de secours mal attachée au support : très grand risque de chute	Critique	R
6.1.6. ACCOUPLEMENT MÉCANIQUE ET DISPOSITIF DE REMORQUAGE			
6.1.6.a.2.	Élément endommagé, défectueux ou fissuré	Majeure	S
6.1.6.b.2.	Usure excessive d'un élément	Majeure	S
6.1.6.c.2.	Mauvaise fixation	Majeure	S
6.1.6.d.2.	Absence ou mauvais fonctionnement d'un dispositif de sécurité	Majeure	S
6.1.6.f.1.	Obstruction, hors utilisation, de la plaque d'immatriculation ou d'un feu	Mineure	A
6.1.6.f.2.	Plaque d'immatriculation illisible (hors utilisation)	Majeure	S
6.1.6.g.2.	Modification présentant un risque (pièces auxiliaires)	Majeure	S
6.1.6.g.3.	Modification présentant un risque (pièces principales)	Critique	R
6.1.7. TRANSMISSION			
6.1.7.a.2.	Boulons de fixation desserrés ou manquants	Majeure	S
6.1.7.a.3.	Boulons de fixation desserrés ou manquants au point de constituer une menace grave pour la sécurité routière	Critique	R
6.1.7.b.2.	Usure excessive des roulements de l'arbre de transmission	Majeure	S
6.1.7.b.3.	Usure excessive des roulements de l'arbre de transmission : très grand risque de déboîtement ou de fissure	Critique	R
6.1.7.c.2.	Usure excessive des joints universels	Majeure	S
6.1.7.c.3.	Usure excessive des joints universels : très grand risque de déboîtement ou de fissure	Critique	R
6.1.7.d.2.	Raccords flexibles détériorés	Majeure	S
6.1.7.d.3.	Raccords flexibles détériorés : très grand risque de déboîtement ou de fissure	Critique	R

6.1.7.e.2.	Arbre de transmission endommagé ou déformé	Majeure	S
6.1.7.f.2.	Cage de roulement fissurée ou mal fixée	Majeure	S
6.1.7.f.3.	Cage de roulement fissurée ou mal fixée : très grand risque de déboîtement ou de fissure	Critique	R
6.1.7.g.1.	Capuchon anti-poussière gravement détérioré	Mineure	A
6.1.7.g.2.	Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé	Majeure	S
6.1.7.h.2.	Modification illégale de la transmission	Majeure	S
6.1.8. SUPPORT DE MOTEUR			
6.1.8.a.1.	Anomalie de fixation	Mineure	A
6.1.8.a.2.	Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées	Majeure	S
6.1.8.a.3.	Fixations desserrées ou fêlées	Critique	R
6.2.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE			
6.2.1.a.1.	Panneau ou élément endommagé	Mineure	A
6.2.1.a.2.	Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures	Majeure	S
6.2.1.a.3.	Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : chute probable	Critique	R
6.2.1.b.2.	Montant mal fixé	Majeure	S
6.2.1.b.3.	Montant mal fixé : stabilité compromise	Critique	R
6.2.1.c.3.	Entrée de fumées du moteur ou d'échappement	Critique	R
6.2.1.d.2.	Modification présentant un risque	Majeure	S
6.2.1.d.3.	Modification présentant un risque : distance insuffisante par rapport aux pièces en rotation ou en mouvement ou	Critique	R
6.2.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE			
6.2.2.a.2.	Cabine mal fixée	Majeure	S
6.2.2.a.3.	Cabine mal fixée : stabilité compromise	Critique	R
6.2.2.b.2.	Carrosserie/ cabine manifestement mal centrée sur le châssis	Majeure	S
6.2.2.c.2.	Fixation mauvaise ou manquante de la carrosserie sur le châssis ou sur les traverses	Majeure	S
6.2.2.c.3.	Fixation mauvaise ou manquante de la carrosserie sur le châssis ou sur les traverses au point de constituer une	Critique	R
6.2.2.d.2.	Corrosion excessive aux points de fixation sur les caisses autoporteuses	Majeure	S
6.2.2.d.3.	Corrosion excessive aux points de fixation sur les caisses autoporteuses : stabilité altérée	Critique	R
6.2.3. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE			
6.2.3.a.2.	Une portière ne s'ouvre ou ne se ferme pas correctement	Majeure	S
6.2.3.b.2.	Une portière est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermée (portes coulissantes)	Majeure	S
6.2.3.b.3.	Une portière est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermée (portes pivotantes)	Critique	R
6.2.3.c.1.	Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées	Mineure	A
6.2.3.c.2.	Portière, charnières, serrures ou gâches manquantes ou mal fixées	Majeure	S
6.2.3.d.2.	Portière détériorée susceptible de provoquer des blessures	Majeure	S
6.2.4. PLANCHER			
6.2.4.a.1.	Plancher détérioré	Mineure	A
6.2.4.a.2.	Plancher mal fixé ou gravement détérioré	Majeure	S
6.2.4.a.3.	Plancher mal fixé ou gravement détérioré : stabilité insuffisante	Critique	R
6.2.5. SIÈGE CONDUCTEUR			
6.2.5.a.1.	Siège défectueux	Mineure	A
6.2.5.a.2.	Structure du siège défectueuse	Majeure	S
6.2.5.a.3.	Siège mal fixé	Critique	R
6.2.5.b.2.	Mauvais fonctionnement du mécanisme de réglage	Majeure	S
6.2.5.b.3.	Mauvais fonctionnement du mécanisme de réglage : siège mobile ou dossier impossible à fixer	Critique	R
6.2.6. AUTRES SIÈGES			
6.2.6.a.1.	Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires)	Mineure	A
6.2.6.a.2.	Sièges défectueux ou mal fixés (pièces principales)	Majeure	S
6.2.6.b.1.	Siège absent lors du contrôle	Mineure	A
6.2.6.b.2.	Dépassement du nombre de sièges autorisé ; disposition non conforme à la réception	Majeure	S
6.2.7. COMMANDES DE CONDUITE			
6.2.7.a.2.	Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement	Majeure	S
6.2.7.a.3.	Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement : sécurité compromise	Critique	R
6.2.8. MARCHEPIEDS POUR ACCÉDER À LA CABINE			
6.2.8.a.1.	Marchepied ou anneau de marchepied mal fixé	Mineure	A
6.2.8.a.2.	Marchepied ou anneau de marchepied mal fixé : stabilité insuffisante	Majeure	S
6.2.8.b.2.	Marchepied ou anneau dans un état susceptible de blesser les utilisateurs	Majeure	S
6.2.8.c.2.	Mauvais fonctionnement du marchepied escamotable	Majeure	S
6.2.9. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS			
6.2.9.a.2.	Fixation défectueuse d'un accessoire ou équipement	Majeure	S
6.2.9.b.1.	Accessoire ou équipement non conforme aux exigences	Mineure	A
6.2.9.b.2.	Pièces rapportées risquant de causer des blessures, sécurité compromise	Majeure	S
6.2.9.c.1.	Équipement hydraulique non étanche	Mineure	A
6.2.9.c.2.	Équipement hydraulique non étanche : perte excessive de substances dangereuses	Majeure	S
6.2.10. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS			
6.2.10.a.1.	Manquants, mal fixés ou gravement rouillés	Mineure	A
6.2.10.a.2.	Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute	Majeure	S
6.2.10.c.1.	Non-conforme aux exigences	Mineure	A
6.2.10.c.2.	Bandes de roulement insuffisamment couvertes	Majeure	S
6.2.13. AUTRES OUVRANTS			

6.2.13.a.2.	Un ouvrant ne s'ouvre ou ne se ferme pas correctement	Majeure	S
6.2.13.b.1.	Détérioration	Mineure	A
6.2.13.b.2.	Détérioration susceptible de provoquer des blessures	Majeure	S
6.2.13.c.2.	Ouvrant, charnière, serrure ou gâche manquantes ou mal fixées	Majeure	S

AUTRE MATÉRIEL

7.1.1. SÛRETÉ DU MONTAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS ANCRAGES			
7.1.1.a.2.	Point d'ancrage gravement détérioré	Majeure	S
7.1.1.a.3.	Point d'ancrage gravement détérioré : stabilité réduite	Critique	R
7.1.1.b.2.	Ancrage desserré	Majeure	S
7.1.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES			
7.1.2.a.2.	Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée	Majeure	S
7.1.2.b.1.	Ceinture de sécurité endommagée	Mineure	A
7.1.2.b.2.	Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension	Majeure	S
7.1.2.c.2.	Ceinture de sécurité non conforme aux exigences	Majeure	S
7.1.2.d.2.	Boucle de ceinture de sécurité endommagée ou ne fonctionnant pas correctement	Majeure	S
7.1.2.e.2.	Rétracteur de ceinture de sécurité endommagé ou ne fonctionnant pas correctement	Majeure	S
7.1.3. LIMITEUR D'EFFORT DE CEINTURE DE SÉCURITÉ			
7.1.3.a.2.	Limiteur d'effort endommagé, manifestement manquant ou ne convenant pas pour le véhicule	Majeure	S
7.1.3.b.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
7.1.4. PRÉTENSIONNEURS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ			
7.1.4.a.2.	Prétensionneur endommagé, manifestement manquant ou ne convenant pas pour le véhicule	Majeure	S
7.1.4.b.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
7.1.5. AIRBAG			
7.1.5.a.2.	Coussins gonflables manifestement manquants ou ne convenant pas pour le véhicule	Majeure	S
7.1.5.b.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule	Majeure	S
7.1.5.c.2.	Coussin gonflable manifestement inopérant	Majeure	S
7.1.5.d.1.	Mauvaise configuration du système de désactivation du coussin gonflable passager	Mineure	A
7.1.6. SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE			
7.1.6.a.2.	L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système	Majeure	S
7.1.6.b.2.	Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule (voir ITVLF7B)	Majeure	S
7.3.1. SERRURE ET DISPOSITIF ANTIVOL			
7.3.1.a.1.	Le dispositif antivol ne fonctionne pas	Mineure	A
7.3.1.b.2.	Défectueux	Majeure	S
7.3.1.b.3.	Défectueux : le dispositif se verrouille ou se bloque inopinément	Critique	R
7.4.1. TRIANGLE DE SIGNALISATION			
7.4.1.a.1.	Manquant ou incomplet	Mineure	A
7.7.1. AVERTISSEUR SONORE			
7.7.1.a.1.	Ne fonctionne pas correctement	Mineure	A
7.7.1.a.2.	Ne fonctionne pas correctement : totalement inopérant	Majeure	S
7.7.1.b.1.	Commande mal fixée	Mineure	A
7.7.1.c.1.	Non conforme aux exigences	Mineure	A
7.7.1.c.2.	Non conforme aux exigences : risque que le son émis soit confondu avec celui des sirènes officielles	Majeure	S
7.8.1. INDICATEUR DE VITESSE			
7.8.1.a.1.	Non conforme aux exigences	Mineure	A
7.8.1.a.2.	Manquant (si requis)	Majeure	S
7.8.1.b.1.	Fonctionnement altéré	Mineure	A
7.8.1.b.2.	Totalement inopérant	Majeure	S
7.8.1.c.1.	Éclairage insuffisant	Mineure	A
7.8.1.c.2.	Totalement dépourvu d'éclairage	Majeure	S
7.11.1. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE			
7.11.1.a.1.	Kilométrage relevé inférieur à celui relevé lors d'un précédent contrôle	Mineure	A
7.11.1.b.2.	Manifestement inopérant	Majeure	S
7.12.1. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ			
7.12.1.a.2.	Capteur de vitesse de roue manquant ou endommagé	Majeure	S
7.12.1.b.2.	Câblage endommagé	Majeure	S
7.12.1.c.2.	Autres composants manquants ou endommagés	Majeure	S
7.12.1.d.2.	Commutateur endommagé ou ne fonctionnant pas correctement	Majeure	S
7.12.1.e.2.	L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système	Majeure	S

NUISANCES

8.1.1. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT			
8.1.1.a.2.	Niveaux de bruit anormalement élevé ou excessif	Majeure	S
8.1.1.b.2.	Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière	Majeure	S
8.1.1.b.3.	Très grand risque de chute	Critique	R
8.2.11. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE COMMANDÉ			
8.2.11.a.2.	L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux	Majeure	S
8.2.11.b.2.	Fuites susceptibles d'affecter les mesures des émissions	Majeure	S
8.2.12. ÉMISSIONS GAZEUSES			
8.2.12.a.2.	Les émissions gazeuses dépassent les niveaux spécifiques indiqués par le constructeur	Majeure	S
8.2.12.b.2.	Les émissions gazeuses dépassent les niveaux réglementaires, en l'absence de valeur constructeur	Majeure	S
8.2.12.c.2.	Coefficient lambda hors tolérances ou non conforme aux spécifications du constructeur	Majeure	S
8.2.12.d.2.	Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important	Majeure	S
8.2.12.e.1.	Connexion impossible sans dysfonctionnement du témoin OBD	Mineure	A
8.2.12.f.2.	Contrôle impossible des émissions à l'échappement	Majeure	S
8.2.12.g.2.	Fumée excessive	Majeure	S
8.2.21. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION			
8.2.21.a.2.	L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux	Majeure	S
8.2.21.b.2.	Fuites susceptibles d'affecter les mesures des émissions	Majeure	S
8.2.22. OPACITÉ			
8.2.22.a.2.	L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables	Majeure	S
8.2.22.b.2.	L'opacité dépasse les limites réglementaires, en l'absence de valeur de réception ou les mesures sont instables	Majeure	S
8.2.22.c.2.	Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important	Majeure	S
8.2.22.d.1.	Connexion impossible sans dysfonctionnement du témoin OBD	Mineure	A
8.2.22.e.2.	Contrôle impossible des émissions à l'échappement	Majeure	S
8.4.1. PERTES DE LIQUIDES			
8.4.1.a.2.	Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un	Majeure	S
8.4.1.a.3.	Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : écoulement permanent constituant un risque très grave.	Critique	R

VÉHICULES DE DÉPANNAGE

10.1.1. SIGNALISATION SPÉCIFIQUE DU VÉHICULE			
10.1.1.a.1.	Plaque de remorquage détériorée ou non conforme aux exigences	Mineure	A
10.1.1.b.1.	Plaque de remorquage absente	Mineure	A
10.1.1.c.1.	Éclairage de la flèche absent, détérioré ou non conforme aux exigences	Mineure	A
10.1.2. FEUX SPÉCIAUX			
10.1.2.a.1.	Feux spéciaux absents, détériorés ou non conformes aux exigences	Mineure	A

VÉHICULES DE TRANSPORT SANITAIRE

11.1.1. FEUX SPÉCIAUX			
11.1.1.a.1.	Feux spéciaux détériorés	Mineure	A
11.1.1.b.1.	Présence non autorisée	Mineure	A
11.1.2. AVERTISSEURS SPÉCIAUX			
11.1.2.a.1.	Avertisseurs sonores spécialisés détériorés	Mineure	A
11.1.2.b.1.	Présence non autorisée	Mineure	A
11.1.3. INSIGNE DISTINCTIF			
11.1.3.a.1.	Insigne distinctif détérioré ou absent	Mineure	A

VÉHICULES DESTINÉS À L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE

12.1.1. SIGNALISATION SPÉCIFIQUE DU VÉHICULE			
12.1.1.a.1.	Panneau détérioré	Mineure	A
12.1.1.a.2.	Panneau détérioré : partie saillante	Majeure	S
12.1.1.b.1.	Panneau absent	Mineure	A
12.1.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
12.1.1.c.2.	Mauvaise fixation : risque de détachement	Majeure	S
12.1.1.d.1.	Non conforme aux exigences	Mineure	A
12.2.1. RÉTROVISEUR INTÉRIEUR COMPLÉMENTAIRE			
12.2.1.a.1.	Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé	Mineure	A
12.2.1.a.2.	Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé	Majeure	S
12.2.1.b.2.	Absent	Majeure	S
12.2.2. RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR COMPLÉMENTAIRE			
12.2.2.a.1.	Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé	Mineure	A
12.2.2.a.2.	Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé	Majeure	S
12.2.2.b.2.	Absent	Majeure	S
12.2.3. DOUBLE COMMANDE MANUELLE			
12.2.3.a.2.	Fonctionnement perturbé	Majeure	S
12.2.3.b.2.	Absente	Majeure	S
12.2.4. DOUBLE COMMANDE ACCÉLÉRATEUR			
12.2.4.a.2.	Absente	Majeure	S
12.2.5. DOUBLE COMMANDE FREINAGE			
12.2.5.a.2.	Absente	Majeure	S
12.2.6. DOUBLE COMMANDE DE DÉBRAYAGE			
12.2.6.a.2.	Fonctionnement perturbé	Majeure	S
12.2.6.b.2.	Absente	Majeure	S

TAXIS ET VÉHICULES DE TOURISME AVEC CHAUFFEUR

13.1.1. SIGNALISATION LUMINEUSE TAXI			
13.1.1.a.1.	Signalisation détériorée	Mineure	A
13.1.1.a.2.	Signalisation détériorée : partie saillante	Majeure	S
13.1.1.b.1.	Signalisation absente	Mineure	A
13.1.1.c.1.	Mauvaise fixation	Mineure	A
13.1.1.c.2.	Mauvaise fixation : risque de détachement	Majeure	S
13.1.2. PLAQUE DISTINCTIVE TAXI			
13.1.2.a.1.	Plaque détériorée ou absente	Mineure	A
13.1.3. VIGNETTE VTC			
13.1.3.a.1.	Absence du numéro d'inscription de l'entreprise	Mineure	A
13.1.3.b.1.	Non concordance avec le numéro d'immatriculation du véhicule	Mineure	A
13.1.3.c.1.	Absente	Mineure	A
13.2.1. TAXIMÈTRE			
13.2.1.a.2.	Absent	Majeure	S
13.2.1.b.2.	Absence de scellement	Majeure	S
13.2.1.c.2.	Date de validité dépassée	Majeure	S